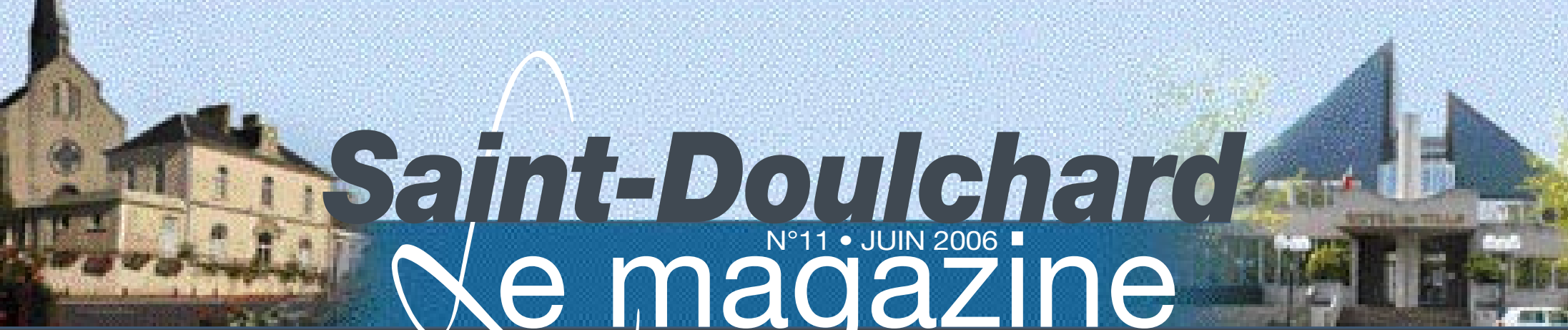

Saint-Doulchard le magazine

N°11 • JUIN 2006

Le trimestriel d'information municipale de votre ville.

2006 est une année importante pour notre ville, en effet l'arrivée de nouvelles sociétés : le pôle automobile, Villa Verde, pour ne citer que les plus importantes implantations sur notre parc d'activités du "Détour du Pavé", vont nous apporter de nouvelles ressources, une nouvelle dynamique commerciale et de nouveaux emplois.

Bienvenue à Saint-Doulchard

Cela nous conforte dans les choix que nous avons faits, et concrétise notre volonté d'adapter notre ville à la modernité en restant à l'écoute des entrepreneurs et en favorisant leur venue par :

- *une très grande réactivité, avec du foncier immédiatement disponible,*
- *des aménagements de zones adaptées aux besoins : industriels, commerciaux, tertiaires,...*
- *une bonne accessibilité à ces zones grâce aux infrastructures routières,*
- *de nombreux services,*
- *un environnement de qualité.*

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la politique d'accueil des entreprises initiée par les équipes municipales précédentes, et 2006 contribue avec ces nombreuses arrivées à la longue histoire entre les entreprises et notre ville.
Ainsi, au Saint-Doulchard d'hier, ville industrielle avec l'arrivée de Michelin il y a un demi-siècle, puis commerciale avec les nombreuses implantations d'enseignes, se profile le Saint-Doulchard d'aujourd'hui et de demain, avec notre volonté de développer le tertiaire dans certaines de nos zones d'activités. C'est pourquoi, après avoir misé ces dix dernières années sur la qualité de nos infrastructures routières et sur une taxe professionnelle très raisonnable, nous avons développé la qualité environnementale de nos zones d'activités par un fleurissement et un traitement paysager soigné des entrées de ville, en particulier avec la mise en pratique d'un plan vert pour créer des zones tampons entre les espaces d'activités et les espaces d'habitation.

Et aujourd'hui, nous ne regrettons pas les efforts déployés, en effet, il suffit de regarder la zone d'activités du "Détour du Pavé" et la très grande qualité urbanistique des nouvelles sociétés qui se sont implantées.

Et demain ! Lors de l'élaboration du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère, nous avons prévu sur notre commune deux nouvelles zones d'activités :

- *la première, celle du "Pont de Bran" située à la sortie de la Rocade près de la déchetterie pour l'accueil d'entreprises industrielles,*
- *la seconde, celle du "Détour du Pavé", phase 2 dans un environnement de très grande qualité, pour répondre à un nouveau défi, l'accueil d'activités tertiaires et de technologies de pointe.*

Ainsi, comme vous le constatez, Saint-Doulchard, 4e ville du Département, continue son développement économique dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

Bien cordialement
Daniel BEZARD

LES ENTREPRISES ET SAINT-DOULCHARD : *un siècle et demi d'histoire.*

Entre Saint-Doulchard et les entreprises c'est une longue histoire, retour :

1851 marque le tournant industriel pour notre Ville, le lobby des diligences refusant de voir une gare s'établir à Bourges, Saint-Doulchard accueille à bras ouverts ce nouveau mode de circulation. Puis, un siècle plus tard, de nombreuses villes ayant rejeté l'implantation de Michelin sur leur commune, c'est au tour de ce grand manufacturier de s'implanter à Saint-Doulchard sur la première zone industrielle à l'est de la RN76.

C'est ainsi qu'en 1952, sur un terrain d'une vingtaine d'hectares au lieu-dit "Le Paradis", débute la première phase de l'implantation de "Michelin" sur notre Ville. L'extension de l'usine se poursuit de manière continue et régulière, et c'est en 1955 que le premier pneu sort des ateliers de l'entreprise Michelin de Saint-Doulchard.

A la fin des années 1960, Michelin occupait une surface couverte de près de 140 000 m², et employait plus de 4 000 personnes.

Puis une seconde zone d'activités d'environ 8 hectares fut créée avec l'arrivée de l'ancienne entreprise "Simonetta" au lieu dit des "Grands Champs".

A partir de 1970, à l'est de la route nationale une nouvelle zone dite de "Malitorne" de 50 hectares fut créée. Très rapidement pas moins de 350 entreprises s'y implantèrent.

Enfin en 1992 la zone d'activités du "Détour du Pavé" fut aménagée avec pour partie une vocation "zone verte" dédiée au tertiaire et aux entreprises légères.

Et demain !

La ville a prévu, sur son Plan Local d'Urbanisme une emprise de 35 hectares située au "Pont de Bran" à la sortie de la Rocade ; ce projet est maintenant de la compétence de Bourges Plus.

2006 : des installations réussies

Le village automobile et Villa Verde sont le symbole du développement de notre zone d'activités commerciales et tertiaires du "Détour du Pavé" et de notre volonté de conjuguer qualité avec dynamisme.

Sommaire

• **Finances** → *p. 2* • **Travaux** → *p. 3* • **Vie de la cité - Urbanisme** → *p. 4*
• **Actualités** → *p. 5, 6, et 7* • **Vie associative - Tribune** → *p. 8*
• **Environnement** → *p. 9* • **Culture** → *p. 10* • **Vie associative - Agenda** → *p. 11* • **Album** → *p. 12.*

Ville de Saint-Doulchard
www.mairie-saintdoulchard.fr

UNE GESTION EFFICACE

pour une ville dynamique et pour une ville plus belle

Contrairement à une idée reçue, en ratio par habitant, nos recettes de fonctionnement sont plus faibles que la plupart des autres villes de même importance, du fait de nos taux d'impositions très bas.

Rappelons qu'avec 5,15 % de taux de Taxe d'habitation, Saint-Doulchard est une des villes départementales, régionales et nationales, qui applique un des taux les plus bas. **La moyenne, dans la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants, se situe autour de 15 %, soit 3 fois plus élevée.**

Mais nous avons également, en ratio par habitant, des dépenses de fonctionnement qui sont encore plus faibles que la plupart des autres villes, en particulier grâce à un endettement par habitant très modéré.

Ainsi le principe de gestion vertueuse de contenir nos dépenses en fonction de nos recettes de fonctionnement nous permet en final de toujours disposer d'une capacité d'investir, afin de répondre aux demandes en équipements des Dolchardiens pour de nouveaux services et un meilleur cadre de vie.

Vous trouverez dans ce numéro une présentation des deux grands investissements qui vont débuter cette année : Le complexe de Varye pour 2 000 000 € HT, et la Maison de l'Enfance pour 700 000 € HT, soit au total 2 700 000 € qui seront répartis sur deux années budgétaires. Vous trouverez également à la rubrique "environnement" un article sur le plan vert urbain. Cette volonté de disposer d'une ville toujours plus fleurie et plus belle, nécessite là aussi des financements. Les actions engagées par la ville, mais aussi par de nombreux Dolchardiens, pour le fleurissement contribuent à l'embellissement de notre ville. Et les résultats sont à la hauteur des espérances, pour preuve le reportage photographique du fleurissement 2006 qui illustre les propos de cette page.

Mais nous devons anticiper l'avenir pour contrebalancer la perte financière due au plafonnement de notre produit de taxe professionnelle au niveau 2002.

C'est pourquoi nous poursuivons une politique dynamique pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants qui vont engendrer de nouvelles recettes de fonctionnement nous permettant ainsi la poursuite du développement de notre ville.

Une ville dynamique, une ville plus belle, grâce à une gestion efficace au service de ces objectifs, telle est la vision que nous avons de Saint-Doulchard.

IMPÔTS LOCAUX : *La région Centre, le département du Cher et la ville de Saint-Doulchard*

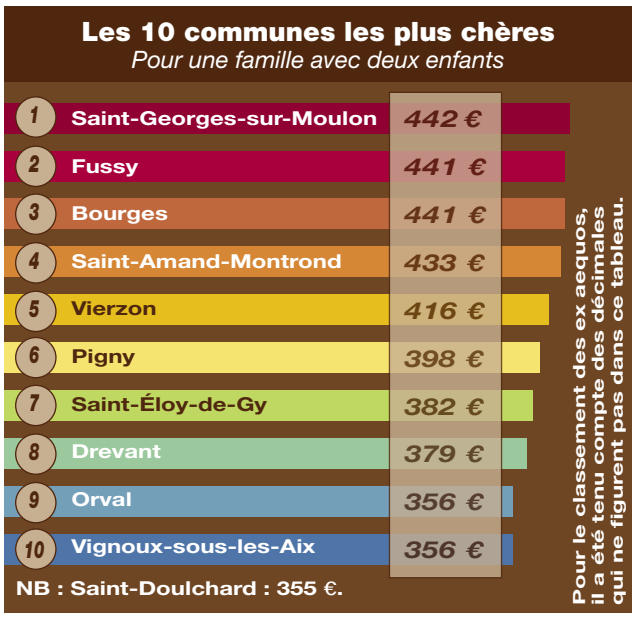
Les 10 communes les plus chères
Pour une famille avec deux enfants
1 Saint-Georges-sur-Moulon 442 €
2 Fussy 441 €
3 Bourges 441 €
4 Saint-Amand-Montrond 433 €
5 Vierzon 416 €
6 Pigny 398 €
7 Saint-Éloy-de-Gy 382 €
8 Drevant 379 €
9 Orval 356 €
10 Vignoux-sous-les-Aix 356 €
NB : Saint-Doulchard : 355 €.
Pour le classement des ex aequos, il a été tenu compte des décimales qui ne figurent pas dans ce tableau.

Le quotidien "Les Échos" s'est intéressé aux Régions. Après la flambée des impôts en 2005, celles-ci ont tendance à calmer le jeu. En 2006, la région Centre se situe dans la tranche des 2 à 3 % d'augmentation alors que, sur la période 2004-2006, elle était à + 23,60 %.

Les départements ont également été passés au crible par "Les Échos". Dans ses classements [1], on retrouve **le Cher dans le "top" des vingt plus fortes hausses 2005-2006 avec + 11,60 %.**

Le quotidien local "La Nouvelle République" s'intéresse chaque année aux villes du département du Cher, extraits concernant notre commune : ***"Impôts locaux 2005, un "paradis fiscal" nommé Saint-Doulchard.*** *Profiter de la proximité des commerces et des équipements de la cité berruyère, tout en bénéficiant d'une fiscalité très allégée. C'est ce qu'offre la commune de Saint-Doulchard, accolée à Bourges, avec un taux de taxe d'habitation incroyablement bas (5,15 %) pour une ville de cette taille (9 300 habitants). Un "micro-climat" fiscal rendu possible par l'imposant gisement de taxe professionnelle dont a longtemps bénéficié la commune.*

C'est encore un peu le cas, aujourd'hui. La Communauté d'agglomération qui encaisse désormais la taxe professionnelle en reverse en effet une partie à la commune mais sur la base de ce qu'elle percevait en 2002.

La ville de Saint-Doulchard est donc devenue, au fil des ans, l'eldorado des candidats à la construction sur l'agglomération berruyère, ce qui a d'ailleurs fait grimper la valeur locative moyenne sur la commune, la plus élevée du Cher (3 406 €)."

Notons qu'en 2006 la hausse communale a été fixée à 1 % (la taxe d'habitation passe de 5,15 à 5,20 %).

(1) Réalisés en partenariat avec le Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, organisme indépendant et pluraliste codirigé par des entreprises et des collectivités.

La Ville de Saint-Doulchard et le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Dans le précédent numéro de ce magazine nous vous avions informés de notre recours amiable auprès du SDIS. En effet, après étude de notre niveau de contribution par un cabinet conseil, ce dernier a mis en évidence une anomalie du montant de la contribution calculée par le SDIS faisant apparaître un trop payé par la ville de 15 000 €.

Aucun arrangement amiable n'ayant abouti, et après étude du dossier par un conseil juridique, nous avons engagé une procédure contentieuse auprès du tribunal administratif d'Orléans car il est injuste que les habitants de Saint-Doulchard soient ceux qui supportent le plus lourdement la contribution de leur commune au SDIS avec 464 806 € pour 2005, soit de l'ordre de 50 € par habitant, contre 23,65 € pour ceux de Plaimpied ou même 32,59 € pour ceux de Bourges.

La nouvelle augmentation en 2006 de notre contribution au SDIS décidée par le syndicat nous conforte sur le fait que seule l'action contentieuse nous permettra d'obtenir le respect de l'équité devant les charges publiques.

• *En bref…*

Le coût du contingent incendie avec près de 500 000 € pour l'année 2006 a été financé par les impôts locaux payés par les Dolchardiens : ainsi l'augmentation des impôts communaux pour l'essentiel a servi uniquement à compenser l'augmentation du fonctionnement du SDIS au cours de ces années.

250 000 € par an c'est aussi la participation du Conseil général pour les investissements de notre Ville. Ainsi cette participation du Conseil général est deux fois moins élevée que la participation de la ville au fonctionnement du SDIS.

Nous sommes la seule ville du Cher dans cette situation, alors que depuis 2002 nos recettes sont plafonnées !

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS QUI VONT DÉBUTER CETTE ANNÉE

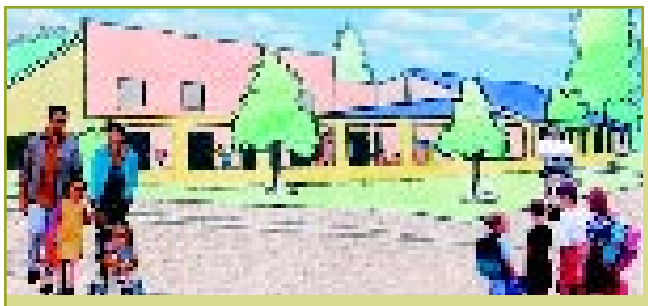

• *La Maison de l'Enfance*

Cette structure, composée d'une crèche d'une capacité de 20 places en complément de la halte garderie actuelle qui sera rénovée, fonctionnera en "multi-accueil" et permettra à plus de familles de bénéficier de services adaptés à leurs besoins. Comme prévu, cette nouvelle structure devrait être opérationnelle fin 2006.

Pendant les travaux, l'accueil des enfants continue

Tout a été fait pour que le chantier perturbe le moins possible la vie des parents et des enfants qui pratiquent la halte garderie. **Ils seront accueillis au bâtiment des petits au Centre de Loisirs,** pendant toute la durée des travaux, cet équipement qui a bénéficié de quelques aménagements permettra de faciliter au maximum la vie des familles, le temps de leur offrir une nouvelle structure dont ils avaient besoin.

Les délais et les coûts :

- un an de travaux, pour une ouverture prévue en septembre 2007.
- 600 000 € HT financés à hauteur de 30 % par le Conseil général.

Les grands équipements publics

• *Domaine de Varye : un équipement culturel, ludique, touristique, de loisirs et d'animations*

Le domaine de Varye date de 1870, acquis par la Ville en 2002, il sera ouvert au public dès 2007 pour ce qui concerne le parc. L'équipement complet sera lui opérationnel début 2008 après 15 mois de travaux qui devraient débuter fin de cette année.

Rappelons les objectifs de cette structure :

- Offrir aux Dolchardiens un **espace ludique** de qualité avec des zones de jeux et de spectacles avec un théâtre de plein air pour les enfants et un lieu d'animation pour les scolaires.
- Créer un véritable point de **départ de randonnée** (pédestre, équestre, VTT), en particulier du futur parcours des circuits du schéma départemental de randonnées touristiques d'intérêt majeur en direction de l'ouest vers le val d'Yèvre et en direction du nord vers la forêt domaniale d'Allogny.
- Afin que tout le monde profite du cadre naturel du domaine, le **parc boisé** de près de 2 ha comprenant de très beaux spécimens de chênes et séquoia, sera aménagé en vue d'une ouverture au public.
- Enfin **lieu d'animations** il pourra accueillir des manifestations, réunions, assemblées générales, formations… dans le domaine culturel sportif, socio éducatif.

Les différents travaux :

- la rénovation du château de Varye,
- la création d'un bâtiment pour l'accueil, l'entretien et le gardiennage du domaine,
- l'aménagement du parc,
- le réaménagement par réhabilitation du gîte existant et de la grange jouxtant le château pour créer une salle polyvalente d'animations,
- l'aménagement des accès du domaine et des lieux de stationnement.

Les délais et les coûts :

- été 2007 pour l'ouverture du parc au public, et début 2008 pour le reste de l'opération.
- 2 000 000 € HT subventionnés à hauteur de 51 % comme suit : 35 % par la Région et 16 % par le Conseil général.

Les grands chantiers urbanistiques

• *La résidence pour les seniors, avenue de la République*

Toujours pour les anciens, les travaux de construction de cet immeuble d'une vingtaine de logements, dont le projet a fait l'objet d'une réunion avec les Dolchardiens concernés et en particulier les riverains, devraient débuter en octobre prochain pour une mise à la location courant 2007.

• *Le quartier intergénérationnel de la ZAC du Pressoir*

Les études de l'aménagement du lotissement de 200 logements au "Pressoir" derrière le Monastère des Annonciades sont dans la dernière ligne droite et devraient se terminer début 2007. Ce nouveau quartier en prolongement des "Bourdonnes", dont la qualité - architecturale et environnementale - est une priorité, sera aménagé autour d'espaces verts publics constitués, autour d'un belvédère et d'un mail centré sur le cône de vue de la cathédrale.

Sur la partie haute, près du Bourg, s'élèveront des petites résidences tout près des commerces actuels. Sur la partie centrale des opérateurs proposeront des maisons en fonction des demandes, et sur la partie basse, des maisons pour les jeunes familles, avec des prix de loyers modérés de location ou d'accession à la propriété grâce à la maîtrise du prix des terrains appartenant à la ville.

Et les travaux prévus à partir de 2007

• *Le réseau d'eaux pluviales du versant de la route de la Vallée*

Le bureau d'études chargé de ce dossier a rendu ses conclusions sur la modélisation de l'écoulement des eaux pluviales en incluant les futures zones d'aménagements potentielles du PLU. Afin de sécuriser ce bassin versant contre tout risque d'inondation, une consultation pour le choix d'une maîtrise d'œuvre va être engagée en 2007. **Une réunion publique avec les riverains sera programmée à la rentrée de septembre.**

• *La route des Racines*

Les études concernant la seconde tranche sont maintenant terminées. Concernant les travaux, comme pour la première tranche, une coordination avec Bourges Plus sera nécessaire.

Ainsi nous allons poursuivre l'aménagement paysager de cette route "trait d'union" entre Saint-Doulchard et Bourges, qui rappelons-le est une route départementale, pour un montant des travaux prévisionnels estimé à plus d'un million d'euros H.T.

Une réunion publique avec les riverains est programmée le mardi 4 juillet à 18 h à l'Hôtel de Ville.

VIE DE LA CITÉ

DES FEUX EN MOINS, LA SÉCURITÉ EN PLUS

• *Le giratoire du carrefour Général de Gaulle / la République*

Un giratoire améliore la fluidité de la circulation et en même temps améliore la sécurité en faisant chuter la gravité par rapport à un carrefour géré par des feux.

Afin de sécuriser également les piétons, nous avons demandé à la DDE de surélever le plateau central compatible avec une limitation de vitesse à 30 km/h pour les automobilistes, afin de provoquer leur ralentissement.

Cette réalisation est le tout début du réaménagement du centre ville qui a pour objectifs :

- de favoriser l'émergence d'un pôle de centralité "Hôtel de Ville" en améliorant son attractivité, notamment via son image,
- d'améliorer les conditions de sécurité, en particulier pour les piétons,
- de favoriser l'attractivité des transports en commun,
- de créer un véritable lieu de vie, d'échanges et de rencontres pour les habitants.

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR L'ADAC

• *La Braderie Brocante*

La XX^e^ édition de la braderie brocante, organisée par l'association des commerçants de Saint-Doulchard s'est tenue le 30 avril et a rencontré un franc succès.

Du côté des exposants de nombreux professionnels étaient présents pour offrir aux visiteurs bibelots et divers objets, et durant toute cette journée, un public nombreux s'est promené le long de l'avenue du Général de Gaulle. Ce succès a été rendu possible grâce au soleil et à une organisation sans faille des bénévoles que nous remercions pour l'animation qu'ils apportent à notre Ville.

Rendez-vous l'année prochaine !

URBANISME

LE PROJET : *aménager et requalifier le bourg ancien.*

Le bourg ancien de Saint-Doulchard se revitalise et se recentre, aussi il convient de le requalifier afin de le rendre plus fonctionnel à une nouvelle population issue du développement récent de l'urbanisme de ce secteur.

• *Objectifs du réaménagement :*

- redonner de la cohérence à un espace morcelé,
- fédérer les points forts,
- réhabiliter les aménagements actuels,
- améliorer la qualité urbaine via des aménagements paysagers et le choix de matériaux de qualité,
- faciliter l'utilisation du parking existant,
- constituer un réseau piétonnier,
- améliorer le patrimoine végétal.

• *Requalification :*

Aménagements paysagers, éclairage, traitement et restauration des espaces publics et du patrimoine… :

- des abords de l'Eglise et la place Haute,
- de l'entrée ouest et des abords du Centre Socio Culturel,
- des abords des commerces, de l'école et du secteur nord,
- de l'entrée sud-est,
- du Square de l'épicerie.

Ce projet dont le budget prévisionnel est de 900 000 € est programmé en plusieurs phases entre 2008 et 2009.

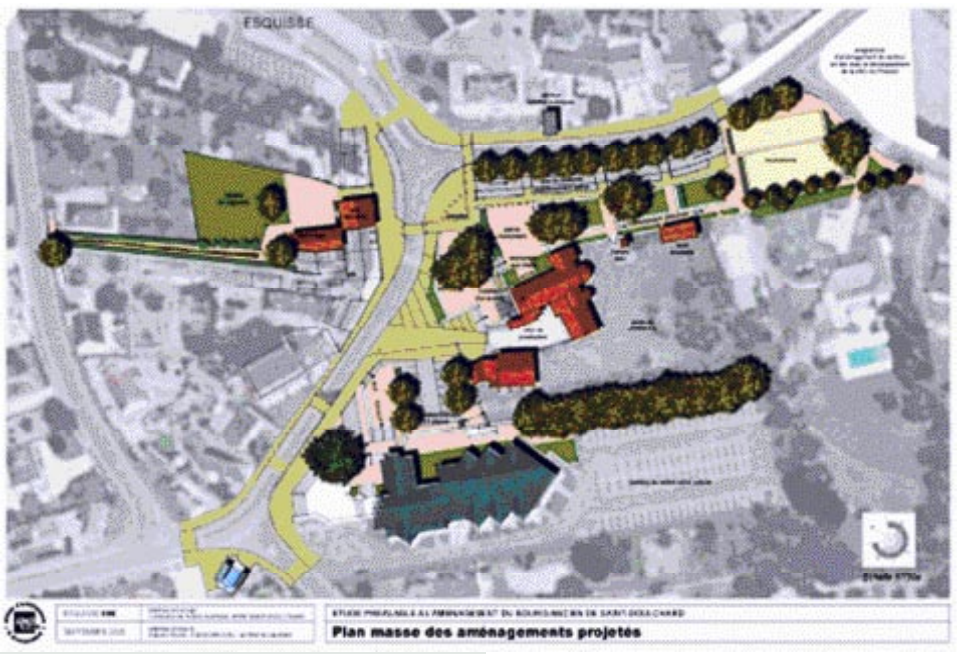

L'ACTUALITÉ DOLCHARDIENNE :
associative, artistique, culturelle, festive ou sportive en images.

Les représentants des municipalités de Darlowo et Saint-Doulchard lors de la cérémonie officielle

Remise de la coupe aux vainqueurs par Daniel Bezard

• Fête du Handball

A l'initiative du club de handball de Saint-Doulchard "la Salamandre" et en partenariat avec la municipalité ce sont plus de deux cent soixante enfants de CE2, CM1 et CM2 des 3 groupes scolaires de Saint-Doulchard qui se sont retrouvés pour cette "première fête du handball" au Centre de Loisirs. Cette journée fut l'aboutissement des séances d'apprentissage prodiguées par Peter Gerwert, éducateur sportif à la Salamandre, durant le temps scolaire. Encore un grand merci à l'équipe du Président "Therese" et plus particulièrement à Stéphane Armand "responsable technique du club" ainsi qu'à tous les bénévoles présents.

• Échange avec la ville de Darlowo en Pologne

Dans le cadre des échanges franco-polonais, une délégation dolchardienne composée de jeunes du club de football, d'élus et de divers représentants du FCSD et de la commission extra municipale, s'est rendue du 20 au 24 avril dernier à DARLOWO, ville polonaise jumelée à Saint-Doulchard. Carnet de voyage :

• Un séjour en Pologne

Cette délégation était composée de 17 jeunes joueurs de 13/14 ans du Football club pour participer à un tournoi international qui comptait parmi les équipes engagées, celle de Darlowo et une équipe de la République Tchèque.
Etaient également du voyage : deux élus, quatre personnes de la commission municipale des échanges internationaux, et des dirigeants et encadrants du club de football.

• Une amitié réciproque

Pendant leur séjour de 4 jours, les jeunes footballeurs ont été accueillis avec gentillesse dans des familles polonaises et au contact de jeunes Polonais, ils ont appris à mieux se connaître, lors de la vie de tous les jours, mais aussi lors de la pratique du sport et des différentes activités organisées à leur intention comme la promenade en drakkar sur la Baltique qui a été un moment exceptionnel sur un bateau qui rappelait celui des Vikings.

• Réceptions officielles

Le soir même de son arrivée à Dorlowo, la délégation française a été accueillie par les élus polonais et lors de cette réception elle a ressenti l'amitié et la chaleur du discours de bienvenue du maire Arkadiusz Klimowicz entouré de ses adjoints.
Au cours du dîner, composé de spécialités polonaises fort appétissantes dans une salle bien décorée, le plaisir de se retrouver était très perceptible.

Lors de la réception officielle à l'Hôtel de Ville, le maire de Dorlowo a présenté sa ville et ses 800 ans d'histoire, et à cette occasion a remis aux maires adjoints Odile Allanic et Paulette Darneau la médaille anniversaire de la libération de l'emprise allemande, il y a 60 ans. Lors du dîner d'adieu offert par la ville de Dorlowo des cadeaux ont été échangés.

Sur le plan sportif, c'est "haut le ballon" que nos jeunes Dolchardiens ont remporté le tournoi par 4-0 face à l'équipe tchèque et avant de se quitter pour sceller leur nouvelle amitié, tous ces jeunes sportifs ont échangé leurs numéros de téléphone et adresses e-mail avec la promesse de se revoir bientôt.

** DARLOWO est une ville de 16 000 habitants située au bord de la mer Baltique, en Poméranie occidentale. Outre ses plages ensoleillées et son micro climat, Darlowo dispose d'un important port de pêche et de plaisance.*

• Fête de la Pêche

Immense succès pour cette 2e édition

Le deuxième dimanche de juin est désormais une date incontournable pour les amateurs de pêche.

La Municipalité, en partenariat avec l'Association des Artisans et Commerçants de Saint-Doulchard (ADAC) et le magasin Decathlon, avait invité tous les habitants de Saint-Doulchard à se retrouver autour du magnifique site de l'étang de l'Épinière pour cette 2e Fête de la Pêche.

Ce sont plus de quatre cents jeunes et moins jeunes qui s'étaient donné rendez-vous pour taquiner la truite.

Les bénévoles de l'ADAC prêts à faire "mouche"

Été 2006 à Saint-Doulchard : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Il se passe toujours quelque chose pendant l'été dans notre Ville.
Ainsi pendant les grandes vacances, des activités et des animations sont prévues pour les petits et pour les plus grands.
L'ensemble des informations utiles a été regroupé au sein de ce numéro.
Alors bonnes vacances à tous, en vous souhaitant un bel été !

• Centre de Loisirs

Pour les enfants de 3 à 13 ans

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2006 et du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2006

Le Centre de Loisirs sera fermé le vendredi 14 juillet et le mardi 15 août 2006.

Journée continue de 9 h à 17 h .
Les repas seront servis au restaurant municipal. Un goûter sera donné aux enfants.

Ou **Demi journée de 9 h à 11 h 20 et / ou de 13 h 30 à 17 h.**
Fournir le goûter aux enfants.

Accueil le matin à partir de 7 h 45, l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 30 et le soir de 17 h à 17 h 30.

Tarif restaurant
Les repas seront facturés aux familles en fin de séjour.

Ramassage GRATUIT
Si vous désirez la liste des arrêts et les horaires, adressez-vous au Centre de Loisirs municipal.

Tarifs
Forfait séjour : 49,10 €
Forfait 2 semaines : 33,10 €
Forfait 1 semaine : 17,10 €
Prix la journée : 3,50 €
Prix ½ journée : 1,90 €

Règlement du séjour à l'inscription. Paiement en chèque à l'ordre du Trésor Public. La CAF du Cher participe au fonctionnement du Centre de Loisirs par des versements de prestations de service.

Activités
Manuelles éducatives adaptées à l'âge des enfants.
Jeux d'intérieur, tournois sportifs, sorties en forêt.

• Opération Vacances été Jeunes

Pour les 13 / 17 ans, cet été, vous n'aurez pas le loisir de vous ennuyer ! Au programme : du sport, des sorties, de l'informatique... Il y en aura pour tous les goûts !

Du 3 juillet au 31 août 2006 : activités en collaboration avec les associations.

Activités : Aikido, Aérobic, Francombat, Basket, Boule Lyonnaise, Bowling, Equitation, Roller / Skate, Golf de Bourges, Football, Handball, Informatique, Point Cyb, Pétanque, Photo numérique, Piscine, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Volley-ball, Iaido, Musique, Poterie, Peinture sur porcelaine et Pêche.

Réunion d'information et remise des cartes Mardi 27 juin à 18 h au Centre Sportif - Salle de danse

Tarifs : 1 ado : 33 € • 2 ados par famille : 38 €
3 ados par famille : 47,10 €

Inscriptions à partir du 19 juin 2006 au Point Information Jeunesse
Bibliothèque, rue des Vignes
(aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque)
Information au 02 48 69 81 27

• *Pour profiter des plaisirs de la piscine*

Que ce soit pour les tout petits avec les jeux d'eau à la pataugeoire, dont l'entrée est gratuite, pour les sportifs ou amateurs de farniente, la piscine sera ouverte, aux heures indiquées ci-dessous, pour passer en douceur un été de fraîcheur et de bonheur.

HORAIRES DU CENTRE NAUTIQUE :
- **Du lundi au vendredi :** bassins 12 h à 20 h, pataugeoire 14 h à 20 h
- **Le samedi :** bassins 9 h à 13 h / 15 h à 20 h, pataugeoire 15 h à 20 h
- **Le dimanche :** bassins 9 h à 13 h / 15 h à 19 h, pataugeoire 15 h à 19 h
- **14 juillet, 15 août :** mêmes heures que le dimanche.

Renseignements au 02 48 70 92 00

Le Premier Triathlon scolaire

C'est sur le complexe sportif des Verdins, regroupant le Centre Nautique, la piste d'athlétisme et le parcours vélo que s'est déroulé le premier triathlon des écoles à l'initiative de Pierre Pabiot, Conseiller pédagogique EPS et en partenariat avec les écoles et la Municipalité.

189 élèves de classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Marmagne, Bourgneuf, Vasselay, du Paradis et des Verdins de Saint-Doulchard se sont retrouvés pour effectuer à leur rythme 50 mètres à la nage, 2 100 mètres à vélo et 1 000 mètres à pied. Voilà le contrat proposé à tous ces jeunes écoliers.

Première épreuve : la natation

Deuxième épreuve : le vélo

Troisième épreuve : la course à pied et l'arrivée

Proclamation des résultats et remise des prix en présence des officiels

La Bibliothèque, c'est ouvert tout l'été !

La bibliothèque, espace de détente et de loisirs, restera ouverte tout l'été.

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

C'est l'été, comme chaque année à cette époque les travaux de plein air ont repris, alors sachons vivre ensemble.

• Évitons les nuisances sonores pour les autres

Pour les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, ne les utiliser qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- **les samedis** de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- **les dimanches et jours fériés** de 10 h à 12 h.

Pour les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, faites en sorte que vos compagnons ne fassent plus de bruit de manière répétée et intempestive.

• Pensons aussi aux autres nuisances...

Pour les travaux ou activités de plein air, évitons la gêne pour les autres avec la fumée des feux de jardins ou des barbecues, si vous avez un grand terrain n'en usez qu'avec modération, précaution et avec discernement ; les haies et buissons ne doivent pas dépasser sur la voie publique…

Sachons vivre ensemble, pour améliorer notre cadre de vie.

• Vous aussi, soyez vigilants

Vous connaissez peut-être dans votre voisinage une personne vulnérable comme l'est une personne âgée et isolée, qui risque de souffrir avec l'arrivée des grosses chaleurs.

N'hésitez pas à communiquer ses coordonnées au "CCAS" : 02 48 23 52 45 ou au "Club de l'Automne" : 02 48 24 47 87

afin qu'elle soit inscrite pour bénéficier du plan canicule communal pendant les mois de l'été.

• Feu d'artifice : jeudi 13 juillet 2006

À Saint-Doulchard, comme d'habitude, c'est le 13 au soir que la fête nationale est fêtée.

Programme :

- **21 h 45 :** rassemblement des enfants dans le parc de l'Hôtel de Ville.
- **22 h 30 :** départ de l'Hôtel de Ville pour le stade des Verdins.
- **22 h 45 :** lâcher de ballons avec les enfants du Centre de Loisirs.
- **23 h :** début du feu d'artifice.
- **23 h 25 : fin du feu d'artifice.**
- **23 h 30 : bal organisé par le Comité des Fêtes sur le parking du stade, avenue du Général de Gaulle.**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année vous pouvez bénéficier du service **"Opération tranquillité vacances"** de la Police Nationale car l'été est propice aux cambriolages dans les habitations inoccupées. Ainsi durant les mois de juillet et août, la Police Nationale effectuera une surveillance, par rondes aléatoires, de votre habitation inoccupée.

Pour bénéficier de ce service gratuit, renseignez-vous au Commissariat de Police Nationale : 02 48 23 77 17

LE PLAN CANICULE COMMUNAL

La canicule d'août 2003 où la France a connu l'été le plus chaud depuis cinquante ans a entraîné une surmortalité, et même si nous avons été épargnés à Saint-Doulchard nous devons nous tenir prêts à faire face à une nouvelle canicule. L'État a mis en place quatre niveaux d'alerte progressifs : le niveau 1, dit de vigilance ; le niveau 2, dit d'alerte ; le niveau 3, dit d'intervention ; et le niveau 4 dit de réquisition.

C'est pour compléter ce dispositif que la ville propose le Plan Canicule Communal basé sur la solidarité. Aussi, la ville avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'association "le club de l'Automne" ont mis en commun leurs moyens afin de venir en aide le plus efficacement et le plus rapidement possible aux personnes isolées.

- **Étape 1 :** il s'agit de recenser les personnes les plus vulnérables. Un formulaire d'inscription, à partir du fichier des personnes âgées et handicapées, sera adressé à l'ensemble des Dolchardiens connus du CCAS afin d'identifier celles qui sont le plus vulnérables. L'inscription au Plan Canicule Communal ne peut se faire qu'avec leur accord, et seuls ceux qui seront inscrits pourront bénéficier des différentes mesures. Il est possible de signaler un voisin si l'on constate qu'il est particulièrement isolé (voir encart ci-contre).
- **Étape 2 :** si la température dépasse 25 degrés, un agent ou bénévole est chargé d'appeler les personnes inscrites une fois par semaine et tous les deux jours si la température dépasse 30 degrés.
- **Étape 3 :** au-delà de 30 degrés, un service à domicile de livraison de bouteilles d'eau et d'aide pour les courses urgentes sera proposé.

Si nécessaire, et pour les personnes ne disposant pas de téléphone, une visite sera faite régulièrement afin de rompre l'isolement par un agent qui sera porteur d'une carte officielle de la mairie.

Ainsi été rime avec solidarité pour les personnes âgées.

VIE ASSOCIATIVE

• EDUC GYM GRS Dolchardienne

Remise des tenues (jupettes) mars 2006

La Gymnastique Rythmique n'est pas un sport très médiatisé et pourtant l'association EDUC GYM GRS de Saint-Doulchard est forte de 150 licenciées. Chaque année, les licences augmentent tout comme le niveau. Preuve en a été dernièrement avec la sélection de deux ensembles au championnat de France à Charleville-Mézières.

Derrière ces compétitions, des heures d'entraînement sont nécessaires. Un travail artistique, où l'exécution et la maîtrise des différents engins que sont la corde, le ballon, le cerceau, le ruban et les massues, doivent se rapprocher du geste parfait.

En individuelle ou en ensemble, la présentation des gymnastes doit être sans fausse note, maquillage, coiffure, mais elles doivent également arborer une jolie tenue qui les mettra en valeur.

Et c'est ainsi qu'en présence de Daniel BEZARD, Maire de St-Doulchard, Françoise CAMPAGNE, Adjointe chargée des Entreprises et Thierry VALLEE, Conseiller Municipal chargé des Sports, Patrick GLOUMAUD, Directeur de la Société Concept Partenaire Entreprises de St-Doulchard a remis à Martine ROUSSEAU, Présidente de l'Association EDUC GYM GRS, 21 tenues "jupettes" de Gymnastique Rythmique pour les plus jeunes gymnastes du club.

Pendant que des conversations sympathiques se déroulaient autour du "verre de l'amitié", Patrick GLOUMAUD, qui a découvert la Gymnastique Rythmique récemment, "sport esthétique et difficile" et Martine ROUSSEAU comparaient le fonctionnement d'une association à une entreprise où les bases essentielles sont "l'investissement personnel et l'esprit d'équipe".

Et c'est "cet esprit d'équipe" qui unit les membres de l'association "familiale" depuis 15 ans comme le souligne Monsieur le Maire. En effet, depuis la création du club en 1991, ce sont les mêmes personnes qui s'investissent et décident des objectifs du club, signe de "bon esprit". L'objectif principal est et restera le plaisir, aussi bien des gymnastes que des sept entraîneurs bénévoles qui sont la fierté première de la Présidente. Toutes diplômées animateurs ou moniteurs par la Fédération Française de Gymnastique, mais également juges, elles participent avec succès à la vie du club.

• Les 6e 24 heures pédestres du Cher

Samedi 14 et Dimanche 15 octobre 2006

TRIBUNE

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Liste : Saint-Doulchard Avenir

Les activités du Conseil Municipal et les avis à donner sont multiples.

Vos représentants de Saint-Doulchard Avenir ont approuvé le nouveau P.L.U. qui remplace désormais le P.O.S. Le P.L.U. trace et délimite de façon très claire les différentes zones de notre territoire en zones constructibles, industrielles, commerciales et vertes. C'est un vrai progrès.

- Le budget a été voté, avec une nouvelle augmentation des trois taxes que sont le foncier bâti, le foncier non bâti et l'habitation. Nous avons été les seuls à voter contre. Nous considérons qu'il était possible de procéder à d'autres choix plutôt que d'alourdir encore la ponction fiscale, lourde particulièrement pour les personnes âgées et les foyers de revenus modestes.
- La question a été posée à Monsieur le Maire quant au devenir de nos impôts, lorsque nous aurons passé nos compétences à Bourges Plus. Monsieur Bezard a reconnu que les impôts de Saint-Doulchard subiraient inévitablement une forte hausse et a cru bon d'ajouter : "*Vous le savez bien, je n'étais pas favorable à l'entrée de Saint-Doulchard dans l'Agglo*". Nous avons donc tenu à rappeler que c'est lui-même et Monsieur l'Hospital, maire d'alors, qui ont signé le Contrat d'Agglomération en décembre 2000, avec la Région, et que cet engagement nous obligeait dès lors à créer avant 2004 une agglomération avec Bourges et Saint-Germain-du-Puy.
  Ce Contrat d'Agglo a d'ailleurs été validé par le Conseil Municipal en Janvier 2001, les élections municipales devant intervenir deux mois plus tard.
  C'est ainsi que le destin de Saint-Doulchard fut scellé.
  Les mauvaises surprises étaient pour plus tard et ce n'est pas fini…
- Les relations entre Monsieur le Maire et les employés municipaux ne s'améliorent pas. Ce sont maintenant trois affaires qui sont traitées par les tribunaux. Il est vraiment dommage que notre premier magistrat n'ait pas entendu notre appel à la modération, et dommage aussi que les contribuables soient tenu de payer pour de coûteuses procédures judiciaires.

Aussi proposons-nous à Monsieur le Maire de repenser au vieil adage "*il vaut mieux mettre de l'huile dans les rouages plutôt que sur le feu*".
Et nous espérons que la sagesse prendra enfin le dessus sur le répressif.

Saint-Doulchard Avenir, vos élus : J. Pierre PECQUEUR et Valérie SAVANI

Liste : Saint-Doulchard Autrement :

aucun texte pour ce magazine numéro 11

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ

Réponse de la Municipalité aux propos de Saint-Doulchard Avenir

Saint-Doulchard Avenir tente de faire croire aux Dolchardiens que la ville, avec 1 % d'augmentation des impôts communaux (soit bien en-dessous de l'inflation réelle et qui plus est avec des taux qui restent les plus bas parmi les communes de même dimension en France), leur fait subir une lourde ponction fiscale.
Mais les faits sont têtus : les hausses constatées sur les dernières feuilles d'impôts sont essentiellement dues aux augmentations des taux du Conseil général et du Conseil régional. Saint-Doulchard Avenir passe sous silence cet état de fait et il nous a semblé utile de rétablir la vérité face à cette forme de désinformation.
La Municipalité continue d'agir en respectant les grands équilibres financiers avec un taux d'endettement raisonnable, des frais de fonctionnement maîtrisés, tout en menant une politique dynamique de développement de notre ville par de nombreux investissements.
Cette politique, pour laquelle les Dolchardiens nous ont élus, a transformé Saint-Doulchard et la critique systématique des projets de la Municipalité montre de la part de Saint-Doulchard Avenir, une absence de "vision" évidente pour notre ville.
En ce qui concerne Saint-Doulchard et l'Agglomération, Monsieur Pecqueur qui était souvenons-nous un ardent partisan de l'entrée de Saint-Doulchard dans la Communauté, découvre aujourd'hui, et semble s'en étonner, les conséquences financières de cette intégration. Rappelons simplement à ce dernier que c'est la loi qui a donné au Préfet le pouvoir d'intégrer une ville, même contre son gré, dans une Communauté d'agglomération.
Enfin, une fois de plus Saint-Doulchard Avenir met sur la place publique des informations qui concernent le fonctionnement interne de notre collectivité. Nous ne répondrons pas sur le fond mais sur le principe : Nous avons en charge la gestion de la Ville, nous en défendons les intérêts et si ces intérêts l'exigent nous utilisons les procédures contentieuses.
La Municipalité agit et engage des actions concrètes pour la défense de ses intérêts pendant que Saint-Doulchard Avenir pérore.
Voilà les faits et l'entretien de polémiques stériles semble bien loin des préoccupations des Dolchardiens.

La Municipalité

DÉCHETS : BILAN 2005

Le TRI, la bonne opération pour l'environnement
1 tonne
de plastique recyclé
= 700 kg
de pétrole brut économisé
Tous ensemble à Saint-Doulchard
faisons avancer le tri !

Nous sommes bons élèves pour :

• La collecte du carton/papier :
Avec près de 260 tonnes collectées en 2005, soit une évolution de plus de 16 % par rapport à 2004, nous avons un ratio, en kilo/an/habitant du carton collecté, presque deux fois plus élevé que celui de la moyenne nationale.

• La collecte des emballages ménagers :
C'est la très bonne nouvelle du bilan 2005, avec plus de 44 % d'augmentation par rapport à 2004 soit environ 60 tonnes, la ville pour la première fois affiche une performance supérieure à la moyenne nationale.

Bravo à tous et recyclons, encore et toujours !

Nous sommes moins performants pour :

• La collecte du verre :
Malgré une augmentation de plus de 14 % de la collecte du verre, qui se recycle à l'infini, nous restons en-dessous de la moyenne nationale. C'est pourquoi nous pouvons mieux faire. De nouvelles bennes ont été implantées vous permettant de participer plus facilement au recyclage du verre. Recycler une tonne de verre représente une économie de 700 kg de sable et de 100 kg de fioul. Alors tous ensemble poursuivons nos efforts pour préserver nos ressources naturelles.

• La collecte des emballages métalliques :
Malheureusement 2005 n'a pas confirmé la hausse spectaculaire enregistrée en 2004 et nous restons encore largement en-dessous de la moyenne nationale.

Alors recyclons, encore et toujours !

Quelques chiffres :

• Le coût de nos déchets

Il s'agit du coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers ainsi que celui de l'ensemble des autres déchets (encombrants, déchetterie, apport volontaire, déchets verts,...).

2005 : 462 402 €, pour 559 765 € en 2004.

Cette diminution est due principalement à une augmentation des recettes qui proviennent des subventions ADELPHE du fait des efforts que nous avons engagés en matière de tri sélectif et à une diminution du poste des encombrants avec la rationalisation de notre système de ramassage, qui, rappelons le, débute tous les premiers mardis de chaque mois en porte à porte après inscription à la mairie. (Tél. : 02 48 23 52 47)

• La taxe

Elle reste inchangée à 0,98 % et ses produits financent environ ¼ des dépenses et les ¾ restants seront financés par le budget général.

LE PLAN VERT URBAIN

Aujourd'hui ville industrielle et urbaine, la ruralité de notre commune est encore visible et si Saint-Doulchard dispose aujourd'hui de nombreux espaces naturels, il convient de les mettre en valeur et de les développer.

• Objectifs du plan vert :
- d'intégrer l'environnement dans les projets urbanistiques de la ville par l'aménagement d'espaces verts,
- de geler des surfaces vertes tampons en limite du tissu urbain afin d'éviter aux riverains les nuisances engendrées par les activités voisines,
- de mettre en valeur les cônes de vue sur la cathédrale et les lignes de crête.

• Descriptif des actions :
- acquisition de terrains afin de constituer des réserves foncières,
- création d'aménagements paysagers (belvédère, plantations, parcs, haies…)
- mise en place de ratios d'espaces verts lors de l'aménagement de zones urbanisées

• Coût et Délais :
- Travaux courant 2007/2008
- Coût : 300 000 €, dont 40 % seront financés par la Région.

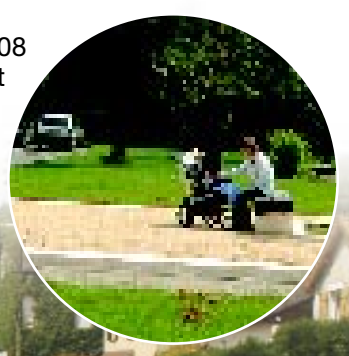

Dans le cadre de l'opération lancée en 2003 "amélioration du cadre de vie des quartiers de l'ancienne gare et des Prés le Roi" un véritable écran de verdure est aujourd'hui visible de la RN76 entre le carrefour des Prés le Roi et le pont supérieur.

Ce parc urbain des Prés le Roi est un véritable tampon vert entre les habitations et les différentes entreprises ou commerces. Rappelons que c'est sur l'emprise de l'ancien bâtiment de France Telecom que ce parc a été aménagé.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Grand succès du composteur individuel pour recycler vos déchets végétaux!

La Ville proposait, dans le magazine d'octobre, à partir d'une contribution financière modeste, de doter les Dolchardiens qui le souhaitaient d'un composteur individuel pour recycler leurs déchets végétaux. Plus de 340 personnes ont retenu un composteur, ce qui montre que les Dolchardiens ont bien compris que le composteur permet de préserver notre environnement en diminuant la quantité d'ordures ménagères traitées.

331 composteurs ont été distribués le week-end du 20/21 mai dernier, au début de la période optimale pour composter qui s'étend du printemps jusqu'aux premiers grands froids.

Quelques informations sur le fonctionnement d'un composteur.

En compostant, vous transformez la part fermentescible de vos déchets pour fabriquer du compost, sorte de terreau, qui vous permettra par la suite d'enrichir la terre pour vos propres besoins de jardinage. Pour cela, c'est très simple, il suffit de mettre dans le composteur, vos déchets ménagers courants (pain, marc de café, coquille d'œufs, épluchures, fanes de légumes...), vos résidus de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées...), ainsi que vos déchets de maison (cendres de bois, papier journal…) qui seront ensuite transformés par l'appareil. Il convient toutefois, pour un bon fonctionnement de respecter un certain nombre de règles, comme une bonne aération du composteur et un entretien régulier.

À cette occasion un guide du compostage, un bioseau et un sac de broyage de bois ont été offerts gratuitement par la ville à toutes les personnes qui sont venues retirer leur composteur. **Ces fournitures viennent compléter la participation de la ville d'environ 50 € par composteur.**

Remise de la documentation relative aux composteurs lors du week-end de distribution en juin dernier.

Pour les retardataires

Demande de réservation d'un composteur

• Nom : ..... Prénom : .....

• Adresse : .....

.....

☐ Je suis intéressé pour un composteur de 300 litres
☐ Je suis intéressé pour un composteur de 600 litres

• Je m'engage :
- à payer lors du retrait du composteur la somme de :
  ☐ 10 € pour le 300 litres ☐ 15 € pour le 600 litres
- à respecter le mode d'emploi permettant le bon fonctionnement du composteur,
- à laisser mon composteur sur le territoire de Saint-Doulchard.

Fait à Saint-Doulchard, le : .....
Signature :

A renvoyer, ou à déposer avant le 31 août à l'Hôtel de Ville

AU THÉÂTRE LE 30 SEPTEMBRE

"Drôle de Couples"

Le Club de l'Automne de Saint-Doulchard (CADO) vous propose une Comédie de Boulevard "Drôle de Couples" de l'auteur parisien Vincent Durand et interprété par la troupe Calliquot de Marmagne.

Le Samedi 30 Septembre 2006 à 20 h 30
au Centre Socio Culturel de Saint-Doulchard

Pensez dès maintenant à reserver votre soirée et venez nombreux passer un bon moment

Renseignements auprès des membres de l'association :
Arlette Deschatres : 02 48 70 98 63 • Françoise Jeglot : 02 48 70 47 14
Claude Mouchy : 02 48 24 47 87

Prix des entrées : Adultes : 8 euros • Enfants moins de 15 ans : gratuit
Billetterie sur place

UNE SEMAINE AUX COULEURS DU QUÉBEC

Du 20 au 27 mai dans le cadre des animations culturelles proposées par la Municipalité, en collaboration avec l'association Berry Québec, le groupe Châkidor en ouverture, et le conteur Bernard Grondin pour clôturer cette semaine, ont été les 2 moments forts.

Châkidor

Valérie Pichon au violon et André Varin à la guitare ont enchanté les 200 personnes présentes à ce dîner spectacle.

Repas québécois bien sûr !...

Présentation du groupe et de la soirée par Olivier Allezard, adjoint au Maire, chargé de la culture et Madame Blayac, Présidente de l'association Berry Québec

Catherine Alaphilippe, élue déléguée à la bibliothèque, et le conteur Bernard Grondin

Bibliothèque

Dans le cadre de "Voyage en Mai" 2006 était l'année du Québec. La bibliothèque, en partenariat avec l'association Berry Québec, a été le lieu d'une semaine riche en évènements.

Une exposition sur le Québec animée par les bénévoles de l'association.

Une journée conte pour les enfants.

Et pour clôturer cette semaine un apéro-conte pour les adultes où tout le monde a pu découvrir, déguster les produits québecois et apprécier le talent du conteur Bernard Grondin.

Une fois encore, la bibliothèque avait fait salle comble.

Salle comble à la bibliothèque pour écouter Bernard Grondin

Les plus jeunes ont su apprécier l'exposition

Dégustation : le "petit bec" a été apprécié après le spectacle

JUILLET

- **Samedi 1er**
  École du Paradis
  Fête des écoles.
  Organisée par l'Amicale des Écoles du Paradis.
- **Samedi 1er**
  Cimetière - 16 h
  Dépôt de gerbe sur la tombe du Franciscain de Bourges. Organisé par l'Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance.
- **Samedi 1er**
  Centre Sportif - 20 h
  Gala de Gymnastique Rythmique.
  Organisé par l'Association EDUC GYM GRS.
- **Samedi 1er au Vendredi 8**
  Centre Socio Culturel - 9 h à 18 h
  Formation Générale BAFA.
- **Lundi 3 au Lundi 31**
  Vacances Jeunes. Adolescents de 13 à 17 ans.
- **Mercredi 5**
  Hôtel de Ville - 18 h 30
  Conseil municipal.
- **Samedi 8 et Dimanche 9**
  Le Briou
  Concours hippique National "PRO 2".
  Organisé par l'Association Équestre du Briou.
- **Lundi 10 au Vendredi 28**
  Centre de loisirs
  Enfants de 3 à 13 ans.
- **Jeudi 13**
  Stade des Verdins - 22 h 45
  Feu d'Artifice.
- **Jeudi 13**
  Stade des Verdins - 23 h 30
  Bal. Organisé par le Comité des Fêtes.
- **Mercredi 26 Juillet**
  Toute la journée
  Jury Communal des Maisons fleuries

CONCOURS HIPPIQUE AU BRIOU

L'Association équestre du Briou et les écuries Cyrille Noizat accueilleront les 8 et 9 juillet prochains des cavaliers de niveau international.

Comme l'avait souligné le Président de l'association, Jean Michel Damien, dans la presse locale il y a tout juste un an "*L'équitation doit être à Saint-Doulchard ce que le foot est à Auxerre*" et nous pouvons affirmer qu'avec son équipe une partie du long chemin a été effectuée.
L'épreuve phare de ce week-end sera "le grand prix de la ville de Saint-Doulchard - 1 m 35" le dimanche 9 juillet à 14 h.

Venez nombreux petits et grands voir cavaliers et chevaux affronter les obstacles (animations prévues pour les enfants) dès le samedi 8 juillet à partir de 8 h 30.

Ville de Saint-Doulchard
www.mairie-saintdoulchard.fr

8 et 9 juillet 2006

CONCOURS HIPPIQUE
à Saint-Doulchard / Le Briou

Entrée gratuite

AOÛT

- **Mardi 1er au Vendredi 25**
  Centre de Loisirs
  Enfants de 3 à 13 ans.
- **Mardi 1er au Jeudi 31**
  Vacances Jeunes.
  Adolescents de 13 à 17 ans.
- **Lundi 28**
  Rentrée scolaire des écoles élémentaires et maternelles.

- **Samedi 9 et Dimanche 10**
  Centre Socio Culturel
  Salon des Antiquaires.
- **Vendredi 15**
  Centre Sportif Salle de danse - 20 h 30
  CIELECRAN - Humour - Laurent Ruquier.
- **Samedi 23**
  Centre Socio Culturel
  Rifles. Organisées par le Comité des Fêtes.
- **Samedi 30**
  Centre Socio Culturel - 20 h 30
  Théâtre "Drôle de Couples".
  Organisé par le Club de l'Automne.
- **Lundi 25 au Vendredi 13 octobre**
  Bibliothèque municipale
  Lire en fête "Exposition l'univers de Seignolle"

SEPTEMBRE

- **Dimanche 3**
  Centre de Loisirs - 9 h 15
  Journée découverte "Tous à Vélo…".
  Organisée par SD Cyclotourisme.

OCTOBRE

- **Dimanche 1er**
  Cimetière
  Cérémonie du Franciscain de Bourges.
  Organisée par l'Association du Franciscain
- **Dimanche 1er**
  Centre de Loisirs
  Marché Bio.
  Organisé par St-Doulchard Autrement
- **Jeudi 5**
  Centre de Loisirs - 15 h
  Thé dansant. Organisé par le C.C.A.S.
- **Dimanche 8**
  Centre de Loisirs
  Randonnée Pédestre.
  Organisée par l'Association Les Barracudas.
- **Samedi 14 et Dimanche 15**
  Stade des verdins
  Athlétisme.
  Championnat de France des 24 h.
- **Dimanche 15**
  Centre de Loisirs
  Brocante. Organisée par l'Association des Familles Dolchardiennes.
- **Vendredi 20**
  Centre Sportif Salle de danse - 20 h 30
  CIELECRAN - Théâtre "Numéro complémentaire".
- **Jeudi 26 au Dimanche 29**
  Tournoi des Chérubins.
  Organisé par le Tennis Club.

MOTS CROISÉS

SAINT-DOULCHARD - Le magazine
Le trimestriel d'Information municipale
N°11 - JUIN 2006

- **Directeur de publication :** Daniel BEZARD
- **Rédaction :** Bernard BOLZAN, Richard BOUDET
- **Photos :** Marie Lou HÉNON, Marie JAURAND et Photo MORLET.
- **Conception et réalisation :** Kéops Concept
- **Impression :** Imprimerie Rapide
- **Tirage :** 4 700 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé.

SOLUTIONS GRILLE MAG N°10

HORIZONTALEMENT :
I ECONOMIES
II XENOPHOBE
III PNEUS - DEN
IV ATRE - DENT
V NIE - DE - II
VI SMUR - TESM
VII IES - OTITE
VIII OSE - YEMEN
IX SALSA

VERTICALEMENT :
1 EXPANSION
2 CENTIMES
3 ONEREUSES
4 NOUE
5 OPS - OYL
6 MH - DETTES
7 IODE - EIMA
8 EBENISTE
9 SENTIMENT

HORIZONTALEMENT ***Réponses dans le prochain numéro***
I Pour certains c'est le nerf de l'économie. **II** Autre orthographe du curry - Fis prendre l'air. **III** Maux d'oreilles - Consonnes de prion (en désordre). **IV** Mise en série, en quelque sorte. **V** Monnaie nordique - Le même. **VI** Anime par l'esprit commerçant. **VII** Précède la spécialité - Roues. **VIII** A ses normes bien définies. **IX** Divisions militaires - Vieux loup. **X** Vitaux.

VERTICALEMENT
1 Qui ne coûte pas cher. **2** Le développement économique doit compter avec elle - Souvent avec les autres. **3** Bosser dur - Paresseux. **4** Habitude ou cérémonial - Peut être breton. **5** Symbole de l'erbium - Si on lui rajoute "eur" c'est une race humaine. **6** Quelquefois "Doble" - Consonnes. **7** Ile ou sous mi - Annonce l'ouvrage ou le personnage. **8** Dégage un peu comme Tchernobyl - Bordure. **9** Mauvais en cas de souci - Etiquette. **10** Tant voulus - Coutume ou d'outre atlantique.

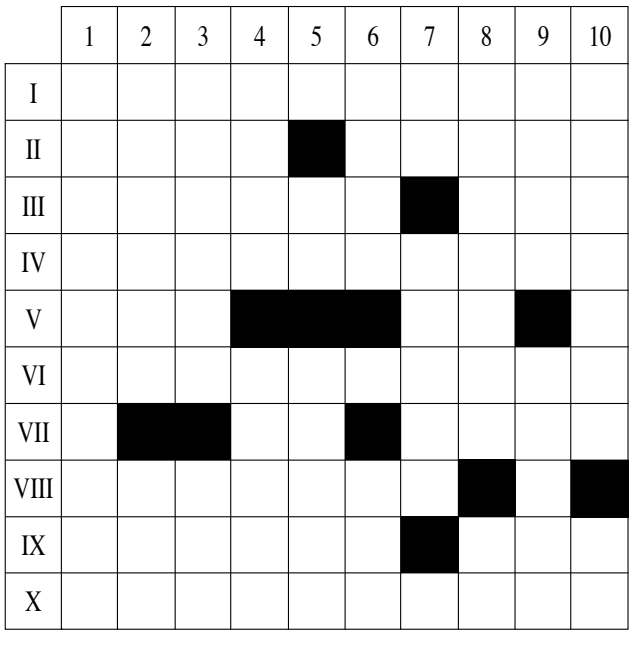

Les bénévoles Michelin reçus à l'Hôtel de Ville

"La Michelin Junior Bike"

Rétrospective d'une journée à vélo.

Objectif : Sensibiliser enfants et parents à la sécurité.
Une initiative de l'entreprise Michelin
de Saint-Doulchard en partenariat avec les villes
de Bourges et Saint-Doulchard.
Près de 700 enfants, agés de 4 à 11 ans,
ont participé à cette étape
du "Michelin Junior Bike".

LES TEMPS FORTS DE LA VIE DOLCHARDIENNE !

Le Salon des Métiers d'Arts

Les samedi 25 et dimanche 26 mars derniers,
le Salon des Métiers d'Arts a obtenu un franc succès.

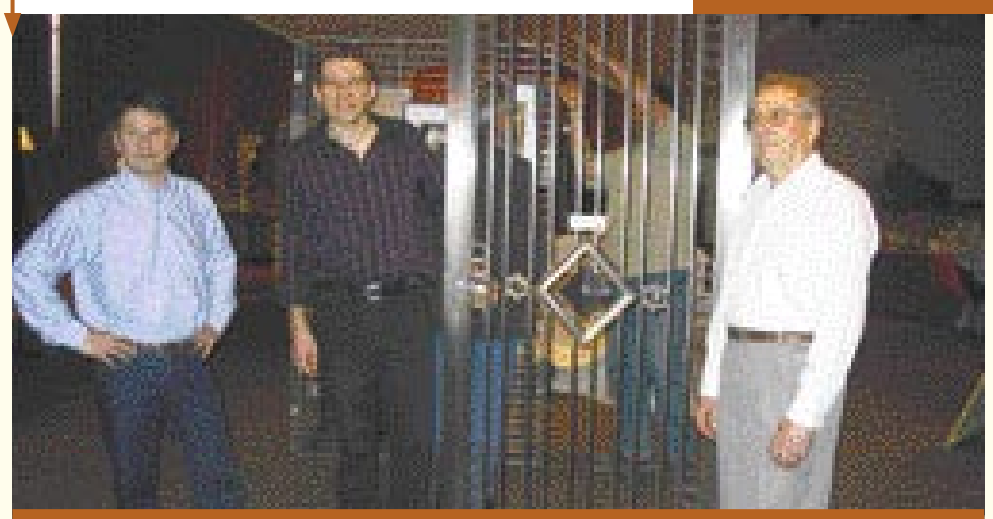

Fête des mères

Odile Allanic,
adjointe au Maire
de Saint-Doulchard
et Gilberte Davier
du CCAS étaient
venues féliciter
l'heureuse maman
en compagnie
des infirmières de
la clinique de Varye.

Les Cyclos Dolchardiens

Les Cyclos Dolchardiens avant le départ du "Mer & Montagne" à La Rochelle. Après le soleil… pluie, neige et verglas lors de l'ascension de Super Besse en ce mois de mai.